



Honoraires de Transaction Immobilière

Tarifs applicables pour les mandats enregistrés à partir du 01/04/2018 au 31/12/2019

Honoraires minimum forfaitaires de 9000 € TTC sur les terrains uniquement

Plus value découpe de bati et surface foncière pour division foncière : Forfait honoraires 6500€ TTC / lot

Prix de vente jusqu'à 83 300 € soit honoraires d'agence minimum forfaitaire de 7500€ TTC

Sur la tranche de prix de : 83 301 € à 110 000 € soit 8,5 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires d'agence TTC
100 000 €	8 500 €

Sur la tranche de prix de : 110 001 € à 150 000 € soit 7,5 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
125 000 €	9 400 €

Sur la tranche de 150 001 € à 215 000 € soit 6,5 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
165 000 €	10 800 €

Sur la tranche de 215 001 € à 265 000 € soit 6,2 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
250 000 €	15 500 €

Sur la tranche de 265 001 € à 330 000 € soit 5,9 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
300 000 €	17 700 €

Sur la tranche de 330 001 € à 420 000 € soit 5,7 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
375 000 €	21 400 €

Sur la tranche de 420 001 € à 530 000 € soit 5,5 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
450 000 €	24 800 €

Sur la tranche de 530 001 € à 630 000 € soit 5,4 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

<u>Soit exemples :</u>	Honoraires TTC
550 000 €	29 700 €

A partir de 630 001 € soit 4,9 % TTC d'honoraires agence (arrondi à la centaine d'Euros supérieure)

A titre exceptionnel et dérogatoire : le montant des honoraires de transaction peut être négocié à la hausse ou la baisse après étude approfondie du bien confié à la vente, en fonction des difficultés techniques à vendre le bien, des caractéristiques du bien immobilier, de l'évolution du marché

Honoraires de transaction à la charge du vendeur

CHAQUE AGENCE EST JURIDIQUEMENT & FINANCIEREMENT INDEPENDANTE

SARL Agence Ouest Immobilier

Siège social : 10, avenue Jean Jaurès 33600 PESSAC

Etablissement secondaire : 177, Cours du Général de Gaulle 33170 Gradignan SIRET 513 376 004 00034

Tél : 05 56 89 13 02 - Fax 05 56 89 80 64

Emails : aoip@century21.fr (Pessac) et aoig@century21.fr (Gradignan) et ag2862gestion@century21.fr (Location-Gestion)

SARL au capital de 10 000€ -n° SIRET Siège 513 376 004 00018

APE 6831Z Carte T&G n° 33063-2850 délivrée par la préfecture de la Gironde.

Caisse de garantie QBE Insurance (Europe) Limited -Cœur Défense Tour A 110, Esplanade Général de Gaulle 92931 La Défense Cédex

- T. 110 000 € - G. 530 000 €

RCP SERENIS Assurances no VD 7000001/18041

TVA intracommunautaire n° FR48513376004





Tarifs applicables pour les mandats enregistrés à partir du 01/01/2018 au 31/12/2019

Honoraires de Location Habitation, Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué : Zone « tendue » Année de référence : 2014

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10.00 € TTC / M2

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3.00 € TTC

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 6% TTC du loyer annuel

Honoraires de réalisation de l'état des lieux 2% TTC du loyer annuel

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation *honoraires facturés 120€ TTC jusqu'à 35M2 habitable par logement loué

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 6% TTC du loyer annuel

Honoraires de réalisation de l'état des lieux 2% TTC du loyer annuel

1 / Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Honoraires de Location Box / Parking / Garage

deux mois de loyer ttc (un mois de loyer charge Bailleur et un mois de loyer charge Locataire)

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Honoraires de Gestion

7 à 9 % TTC du quittance mensuel charges comprises (hors assurances facultatives)

selon les services choisis (cf barème Gestion locative)

Assurance Loyers Impayés* et Dégradation locative : 2.80% TTC du quittance mensuel charges comprises.

* Après accord de la Compagnie d'Assurances et étude individuelle du dossier

CHAQUE AGENCE EST JURIDIQUEMENT & FINANCIEREMENT INDEPENDANTE

SARL Agence Ouest Immobilier

Siège social : 10, avenue Jean Jaurès 33600 PESSAC

Etablissement secondaire : 177, Cours du Général de Gaulle 33170 Gradignan SIRET 513 376 004 00034

Tél : 05 56 89 13 02 - Fax 05 56 89 80 64

Emails : aoip@century21.fr (Pessac) et aoig@century21.fr (Gradignan) et ag2862gestion@century21.fr (Location-Gestion)

SARL au capital de 10 000€ - n° SIRET Siège 513 376 004 00018

APE 6831Z Carte T&G n° 33063-2850 délivrée par la préfecture de la Gironde.

Caisse de garantie QBE Insurance (Europe) Limited - Cœur Défense Tour A 110, Esplanade Général de Gaulle 92931 La Défense Cédex - T. 110 000 € - G. 530 000 €

RCP SERENIS Assurances no VD 7000001/18041

TVA intracommunautaire n° FR48513376004

